

Paris le 17 avril 1869

Y. de Lissola
19 IV. 69.

Très hon^{or}able Monsieur

Confidentielle. Vous m'avez laissé libre de choisir la manière qui me paraîtrait la meilleure pour faire parvenir à l'Empereur le fusil de guerre construit d'après le nouveau système Vetterli, et que le Conseil Fédéral lui avait destiné.

Revenant d'une première idée que j'avais, de lui transmettre cette arme par l'intermédiaire de M^r Conti, chef du Cabinet, et surtout afin d'éviter les susceptibilités du Ministre des Affaires Etrangères qui n'aime pas que des membres du Corps diplomatique s'adressent à l'Empereur par l'intermédiaire du chef du Cabinet, je me suis décidé à écrire à M^r de Lavalette pour l'informer que mon gouvernement m'avait chargé d'offrir cette arme à l'Empereur; cette lettre n'était pas officielle et était désignée comme "confidentielle" afin qu'elle ne passât pas par les Bureaux du Ministère. J'ai ajouté dans cette lettre que je serais tout prêt à remettre ce don personnellement à l'Em-

Monsieur Welter
Président de la Confédération Suisse.



pereur, si ses nombreuses affaires lui permettait de me recevoir.

Je me suis rendu avant-hier soir à l'Hotel du Ministère des affaires étrangères où l'huisier m'a immédiatement informé que Lavalette ne pouvait plus recevoir ce soir, ayant reçu l'ordre de se rendre sur le champ chez l'Empereur aux Tuileries. Je me suis donc borné à charger l'huisier de remettre ma lettre à M^r de Lavalette.

J'ai été tout étonné de recevoir le même soir, deux heures après que j'avais quitté l'hotel du Ministère des affaires étrangères, une lettre de M^r de Lavalette qui m'informait que l'Empereur m'attendait déjà le lendemain matin à dix heures à son cabinet aux Tuileries.

Lorsque j'arrivai hier dans la salle d'attente qui précède le cabinet de l'Empereur, et où se trouvaient déjà plusieurs personnes, entre autres le Préfet de Police, auxquelles l'Empereur avait également accordé une audience, j'ai été immédiatement ^{appelé} à entrer dans le cabinet de l'Empereur.

Il m'a reçu de la manière la plus cordiale, je pourrais presque dire la plus cordiale, en s'informant avec intérêt de ma santé et en exprimant très-gracieusement le plaisir que lui causait cette marque d'attention de la part du Conseil Fédéral, ajoutant qu'il prend le plus grand intérêt à cette arme perfectionnée,

et qu'il la fera examiner & essayer avec tous les soins que mérite l'importante question de l'armement.

Ne trouvant pas, dans les documents que j'ai reus, tous les renseignements nécessaires pour pouvoir expliquer à l'Empereur les modifications apportées au nouveau système Vetterli en comparaison de l'ancien, j'avais invité M^r Gastine, l'armurier de confiance de l'Empereur, à venir avec moi aux Tuileries, parce que je savais que M^r Gastine est tout à fait au courant de tous ces détails, par suite des entretiens qu'il a eus il y a quelques semaines avec le Colonel Bernard de Neuhaus, qui a passé quelques temps ici pour offrir un modèle de mousqueton de cavalerie pour l'armée française.

Après avoir remis l'arme et les documents que vous m'avez envoyés, entre les mains de l'Empereur, je lui ai demandé s'il n'avait pas d'objection à ce que je fisse entrer dans le cabinet M^r Gastine, qui pourrait lui expliquer mieux que moi la différence entre l'ancien et le nouveau système Vetterli. L'Empereur a pleinement approuvé ma proposition, et M^r Gastine a exposé en détail les grands avantages du nouveau système, en chargeant et déchargeant des douilles de cartouches vides. Il a en outre démonté le coffret, et l'Empereur a été étonné de la

de la simplicité du mécanisme et de la facilité avec laquelle ce fusil se monte et se démonte.

La seule observation qu'il a opposée, c'est que l'arme devait être un peu lourde, lorsqu'elle contiendrait 13 cartouches à balle dans le magasin.

Il m'a demandé si cette arme était destinée à des corps d'élite ou à toute l'armée. Je lui répondis « à toute l'armée » ajoutant que le Conseil fédéral avait commandé la fabrication de 80.000 de ces fusils, quoique la Suisse possédât déjà, à la fin de l'année 1868, 126.000 fusils se chargeant par la culasse transformés d'après le système Milbank - Anslor, 15.000 fusils Peabody étant cependant compris dans ce chiffre. Il ne m'a pas échappé que l'Empereur a été un peu étonné de ce grand nombre de fusils déjà fabriqués ou commandés.

J'ai profité de l'occasion pour lui remettre aussi le projet sur la nouvelle organisation militaire de l'armée fédérale, ajoutant que je serais heureux de lui prouver de nouveaux renseignements sur le fusil Vetterli, s'il devait plus tard les trouver nécessaires. L'Empereur a répété combien ce don lui était précieux et m'a prié d'exprimer à mon gouvernement ses plus vifs remerciements.

— La

La Conversation s'est continuée, après ces pourparlers sur le but véritable de ma visite, entre l'Empereur et moi, mais sur des questions qui ne présentent pas d'intérêt politique. Je l'ai trouvé très-bien portant, très gai et de très bonne humeur, de sorte que j'e l'ai quitté avec la pleine conviction que l'offre faite par le Conseil fédéral a fait la meilleure impression sur lui, ce qui du reste était déjà certain pour moi par suite du fait qu'il m'a reçu avec une promptitude inaccoutumée, tandis que les audiences se font en général attendre plus de huit jours.

Si je devais recevoir de votre part, par suite du vœu exprimé dans ma dernière lettre, un document ou un renseignement ultérieur, je les transmettrais immédiatement à l'Empereur par l'intermédiaire de M^r Lavalette.

M^r Huber - Saladin s'est informé à plusieurs reprises si je n'avais pas encore reçu de vous une réponse à sa lettre confidentielle. Hier il m'a ajouté qu'il irait dans tous les cas à Berlin comme l'un des délégués du comité français de la Société de secours, et qu'il partirait lundi soir. Une réponse ne lui parviendra donc ici à Paris, que si je la recevais lundi matin

1563
Sollidentals vom 21. April 1864
Paris 17

P. S. L'incident franco-Belge concernant les traités sur les chemins de fer est aujourd'hui aussi éloigné de sa solution qu'au commencement. Lors qu'il s'est soulevé, M. Frère-Orban avait cru pouvoir conjurer l'orage par une espèce de convention sur le trafic à diriger par la Direction de l'Est français sur le territoire belge. On n'a admis que le gouvernement français est très-décidé à ne pas se contenter de cette solution, tandis que le ministre belge s'est opposé positivement à une reconnaissance des traités conclus. Les prédictions des journaux officiels ont été aussi à cette occasion, aussi prématurées qu'impuddentes, car plus on chante victoire à l'avance, plus il devient difficile de se contenter des propositions de M. Frère-Orban, ce qui ne manquerait pas d'être interprété par l'opposition comme un véritable dépit de la diplomatie française.

au plus tard.

Respectueusement
Vostre
M. de Solms

Quant à la situation politique, il ne me reste rien à ajouter à ce qui est constaté par le dernier discours de M. Lavalette au Corps législatif. Il s'y est prononcé sur la question allemande dans un sens pacifique d'une manière plus explicite que cela n'a jamais eu lieu jusqu'à présent de la part du Gouvernement et de ses orateurs. Je ne mets pas en doute que cette manifestation n'exerce une influence très-favorable sur les élections prochaines, car non seulement l'attitude qu'ont prise à cette occasion toute la chambre et toutes les nuances politiques, mais aussi tout ce qu'on apprend des hommes qui connaissent les dispositions des départements, confirme à l'unisson combien la nation française désire le maintien de la paix.

Dans le corps diplomatique, l'impression de ce discours a été des plus favorables, et Lavalette, par le résultat de la conférence gréco-turque et par son premier discours politique, a eu évidemment au début de ses fonctions comme Ministre des affaires étrangères, un grand succès.

Veillez agréer, très-honoré Monsieur, la nouvelle assurance de ma haute considération et de mes sentiments les plus dévoués

Le Comte
M. de Solms